ARC COMMANDE N° 00033012 DU 30/06/2026

LOCATION & VENTE D'ACCÈS EN HAUTEUR · ORGANISME DE FORMATION & VÉRIFICATION

Code Client **00029760**

LIP METZ ITN
1 rue Claude Chappe

FR 57070 METZ

Adresse de facturation **00029760**

LIP METZ ITN
1 rue Claude Chappe

FR 57070 METZ

Commande de : MEZIANE KARIMA

De : KIEFFER CELINE
Pour : MME KARIMA MEZIANE
Tél : /
E-mail :itn.admin@groupelip.com

Pour la création de votre fiche client merci de nous fournir un extrait KBIS de moins de 3 mois ainsi qu'un RIB.

Référence	Désignation	Quantité		Prix Unitaire	Montant HT	
740111	**Formation INTER-ENTREPRISE à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur (1 jour)** *KHELI NOAH*	**1,00**		**208,00**	**208,00**	**2**

Montant € HT	**Taux de T.V.A.**
208,00	**20,00**

Montant HT, TVA en sus.

Condition de règlement: Virement CLIENT national RIB - 30 jours fin de mois

Escompte avant échéance 0,5% par mois, pénalité de retard de paiement: 2% par mois (Article L441-6 du Code du Commerce)
Le vendeur se réserve la propriété de la marchandise jusqu'au paiement de la totalité du prix de vente.
Les risques de la marchandise incombent toutefois à l'acheteur dès la mise de celle-ci à sa disposition (Loi n°80.335 du 12/05/80).
Une indemnité forfaitaire minimum pour frais de recouvrement de 40€ est applicable en plus de la majoration (Article D441-5 du Code du Commerce).

DISTEL
POUR ÊTRE À LA HAUTEUR

Convention de formation professionnelle N° 26.355.4

MERCI DE RETOURNER CET EXEMPLAIRE SIGNÉ

DISTEL S.A.S
Enregistrée comme dispensateur de formation sous le numéro 42670310167 auprès de la préfecture de la Région Alsace.

Entre les sousignés :
DISTEL S.A.S. en tant qu'organisme de formation et

LIP METZ ITN - 1 rue Claude Chappe
57070 METZ
en tant qu'employeur est conclue la convention suivante en application des dispositions du livre III de la partie VI du code du travail portant organisation de la formation professionnelle tout au long de la vie

Formation en présentiel

ARTICLE 1
DISTEL S.A.S. organise l'action de formation suivante :
Intitulé du stage : Formation INTER-ENTREPRISE à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur (1 jour)

- Moyens pédagogiques :(voir le programme de formation)

- Pré-requis obligatoires :
Si moins de 18 ans, dérogation inspection du travail.
- Avertissement :Le contrôle de l'aptitude médicale au travail en hauteur est de la responsabilité de l'employeur.
- Handicap :Merci de nous contacter si votre stagiaire est en situation de handicap ou de difficultés particulières.
- La Société DISTEL délivrera à l'entreprise passant commande une **ATTESTATION DE FORMATION** ainsi qu'une feuille d'émargement
Durée : 7 h
Date : 6 Juillet 2026
Lieu : Agence DISTEL - Fameck Boucle des Dinandiers - 57290 FAMECK
Noms et nombre de participants : 1 personne(s)
KHELI NOAH

Article 2

	HT	TVA 20,00%	TTC
FORMATION (par stagiaire)	208,00	41,60	249,60
COUT DU STAGE (par stagiaire)	208,00	41,60	249,60
Nombre de stagiaire		1	
TOTALITE DES FRAIS DE STAGE	208,00	41,60	249,60

Modalités de règlements : Virement CLIENT national RIB 30 jours fin de mois

ARTICLE 3

En cas d'annulation de la formation par l'employeur dans un délais inférieur à 5 jours ouvrés, les sommes déjà engagées par DISTEL S.A.S. restent dues à hauteur de 50%. La société DISTEL S.A.S .se réserve le droit d'annuler les stages sans délai en cas de problèmes météorologiques ou si le nombre de participants minimum n'est pas atteint.
En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention du fait de DISTEL S.A.S. et si ce dernier ne peut pas proposer des nouvelles dates de stage dans un délai d'un mois à compter des dates de stage initiales, les sommes versées seraient alors intégralement remboursées.

ARTICLE 4

En cas de litige, les cocontractants conviendront, préalablement à toute action en justice, des modalités de règlement amiable des difficultés auxquelles peut donner lieu l'exécution de la convention.
Si aucun accord n'est trouvé, seul le tribunal de Strasbourg sera compétent.

ARTICLE 5

La présente convention prend effet à compter de la date de signature par l'entreprise et prendre fin au plus tard le 31 décembre 2026
Fait à Brumath, le 30 Juin 2026

Signature et cachet de l'employeur

LES INTERMÉDIAIRES PROFESSIONNELS - LIP
18 Impasse de l'Asphalte - 69366 LYON Cedex 07
Tél. 04 72 70 08 00 - www.groupelip.com
SIREN 879 [illegible] - APE 78.20 Z
SAS au capital de 1 000 000 €

Signature de DISTEL S.A.S.

EXEMPLAIRE A RETOURNER SIGNE IMPERATIVEMENT à formation@distel.fr